

**Société Civile Professionnelle
Bernard LILAMAND – Didier TOSELLO
Huissiers de Justice Associés**

**Christopher SORRENTINO
Huissier de Justice Salarié**

**5, Rue de La Liberté – BP 1269
06005 NICE CEDEX 1**

Tél : 04.97.03.11.30 – Fax : 04.93.82.34.02

E.Mail : scphuissiernice@scp-lilamand-tosello.com

Site Internet : www.huissiersjustice-nice.com

PREMIERE EXPEDITION

REF : 231 166

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

- - - - -

Le MERCREDI SEPT OCTOBRE DEUX MILLE QUINZE

A LA REQUETE DE :

✚ **S.A. CREDIT FONCIER DE FRANCE**, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 440.274.828,50 euros dont le siège social est à PARIS 75001 (1^{er} arrondissement) 19 Rue des Capucines, immatriculée au RCS PARIS sous le n° 542 029 848 – N° SIREN 542 029 828 – agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Agissant en vertu de :

- La copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Xavier CAFLERS, notaire associé de la Société Civile Professionnelle « Patrick-Joël POSTILLON, Carol DOMENGE, François-Régis PUJOL, Denis THURET, Corinne ALPINI, Franco BUCCERI, Xavier CAFLERS, Vincent SAUVAGE » titulaire d'un Office Notarial sis à NICE (06000) « Le Parnasse » 27 Rue Rossini, en date du 28/01/2010
- Un Commandement de Payer valant saisie immobilière en date du 16 septembre 2015.

Je, Maître Christopher SORRENTINO, Huissier de Justice salarié au sein de la Société Civile Professionnelle Bernard LILAMAND, Didier TOSELLO, titulaire d'un office d'huissiers de justice à la résidence de NICE 06000, 5 Rue de la Liberté, soussigné :

Certifie m'être transporté ce jour, à NICE – 06100 dans un immeuble dénommé « Résidence La Palmeraie », à usage d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes situé 40 Chemin des Sablières aux fins de procéder à l'établissement d'un procès verbal descriptif des biens immobiliers, propriété de Monsieur Christophe Roger BAUDEAU, plus particulièrement du lot n°17, une chambre située au niveau 4 du bâtiment portant le n°409 au plan du niveau 4 représentant les 54/10000^{èmes} des parties communes générales dont la vente aux enchères publiques est envisagée par devant le Tribunal de Grande Instance de Nice.

Là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes, assisté d'un meuble de la société CR EXPERTISE :

Sur place, j'ai rencontré Madame Stella CERVI, Assistante de Direction, laquelle m'a donné accès à la Chambre du lot n°17.

Il s'agit d'une chambre située au 4^{ème} étage portant le numéro 409 au sein d'un immeuble dénommé « Résidence La Palmeraie » à usage d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, situé à NICE (06100), 40 Chemin des Sablières.

L'accès se fait par une porte palière d'un vantail avec poignée et serrure simple, revêtue de peinture de couleur bleue en bon état.

Chambre :

- Le sol est entièrement recouvert d'un revêtement en stratifié, imitation parquet, à l'état d'usage, notant quelques traces et griffures éparses.
- Les plinthes sont recouvertes de peinture de couleur bleue, en bon état.
- Le mur, à main gauche, est recouvert de peinture de couleur blanche, à l'état d'usage, présentant quelques traces éparses. Les murs, à main droite, sont recouverts de tapisseries de couleur bleue, également à l'état d'usage.

A noter, quelques épaufrures sur l'arête en soubassement à main droite.

Cette pièce dispose d'une main courante fixée sur le mur, à main gauche, sans désordre apparent.

Equipements :

- Plusieurs interrupteurs à bascule,
- Prises bipolaires de terre,
- Prise téléphonique.

Un système de climatisation réversible pris dans un faux plafond, lequel est télécommandé par une télécommande murale de marque *AERMEC*.

A l'entrée, un faux plafond en plaques minérales supporté par une armature métallique légère.

- Le plafond est entièrement recouvert de peinture de couleur blanche en bon état.

Cette pièce prend le jour par une porte coulissante à deux vantaux, double vitrage, intacts qui s'ouvre et se referme normalement.

Cette dernière donne accès à un balcon dont le revêtement au sol est en bon état. Celui-ci dispose d'un garde corps avec main courante en bois.

Salle de douche avec sanitaires (accessible par la droite) :

- Au sol, un revêtement plastifié à l'état d'usage.
- Les parois murales à l'instar du faux plafond présentent un revêtement en plastique en bon état.

Trois spots lumineux encastrés qui fonctionnent.

- Un WC, avec lunette et abattant, de marque *Altima by Villeroy & Boch* avec bouton de commande murale.
- Une vasque plastifiée alimentée en eau courante chaude et froide, par un bloc de robinetterie avec bec mitigeur, de marque *DELABIE CHAVONNET* en bon état.
- Un dévidoir pour papier toilettes,
- Une douche alimentée en eau courante chaude et froide par un bloc de robinetterie avec bec mélangeur, de marque *DELABIE CHAVONNET*, reliée à un flexible et une douchette avec bar de fixation murale.
- Une bouche d'aération

A noter, la présence de deux mains courantes sur les parois murales, au pourtour de la douche.

Une main courante sur le mur, à proximité du double WC.

Une niche à deux emplacements au dessus du WC,

L'accès se fait par une porte de communication en bois d'un vantail avec verrou, en bon état.

Occupation du bien :

Ledit bien est occupé par Madame Michèle FIGURA en vertu d'un contrat de séjour à durée déterminée avec la société *DOMUS VI* La Palmeraie.

Madame Michèle FIGURA est hospitalisée lors de mes constatations.

Cette chambre est meublée de :

- Un lit médicalisé,
- Une commode,
- Une lampe avec abat-jour,
- Un téléphone,
- Un fauteuil,
- Un bureau avec trois tiroirs de rangement,
- Une chaise,
- Une armoire de rangement à deux portes battantes.

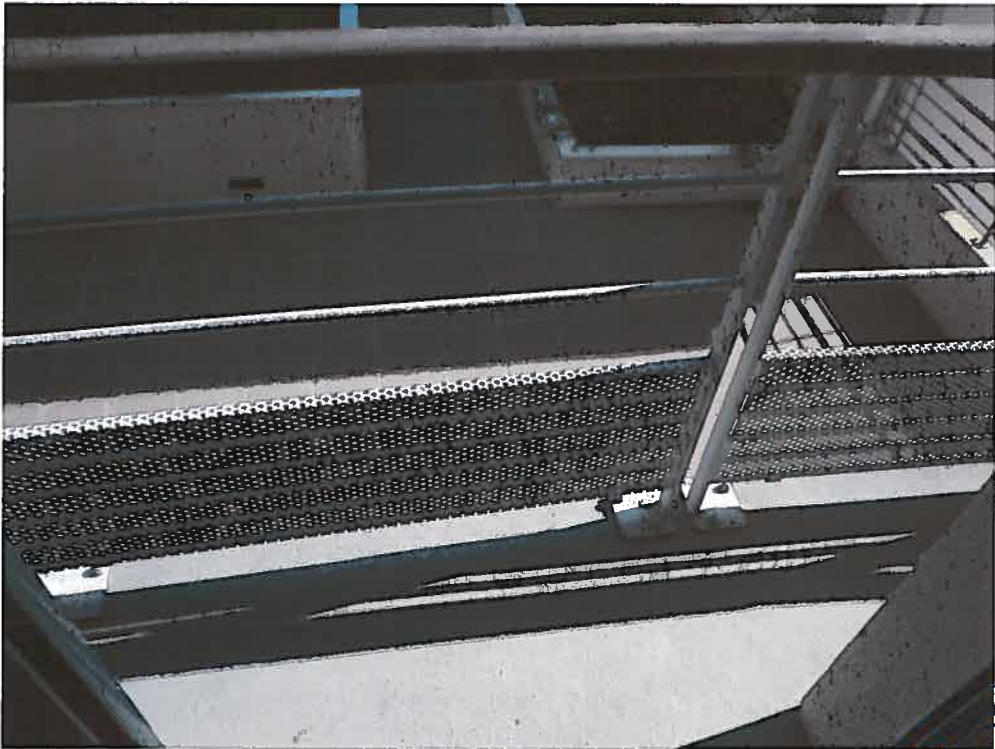
Différents services sont proposés au sein de cet établissement, notamment la restauration et un personnel soignant.

Des photographies prises, sur place, par mes soins corroborant mes constatations sont annexées au présent procès verbal descriptif.











Plus rien n'étant à constater, j'ai de tout ce que dessus dressé le présent procès-verbal de descriptif pour servir et valoir ce que de droit.

COUT : DEUX CENT QUATRE VINGT DOUZE EUROS ET 28 cts.

Article 16 : Rémunération Libre	226.60 €
Article 18 : Frais de Déplacement	7.67 €
Total H.T.	234.27 €
T.V.A.	46.85 €
Taxe Forfaitaire	11.16 €
TOTAL T.T.C.	292.28 €

